

Bussy Saint-Georges, le 15 décembre 2017



SEINE ET MARNE
ARRONDISSEMENT DE TORCY
CANTON DE TORCY

CONVOCAATION A LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Vous êtes convoqués à la réunion du Conseil municipal le 21 décembre 2017 à 19 h 30 en salle du Conseil municipal.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour.

En attente de nous retrouver, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, ma considération distinguée.

Le Maire de Bussy Saint-Georges,

Yann DUBOSC



POUVOIR

Je soussigné(e),.....donne pouvoir à :

M.....

Pour me représenter à la réunion du Conseil municipal

du :

A BUSSY SAINT-GEORGES LE :

Signature :

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2017

Lors de cette séance, nous examinerons les points suivants :

- ✓ Adoption du procès-verbal de la séance du 21 novembre 2017.

CONSEIL MUNICIPAL

1. Indemnités de fonction au Maire, aux Adjointes et aux Conseillers municipaux délégués.

ADMINISTRATION GENERALE

2. Renouvellement d'un membre du Comité de quartier des Cent Arpents.

INTERCOMMUNALITE

3. Rapport de la CLECT du 27 juin 2017 – Contribution au SDIS.

TECHNIQUE

4. Convention de groupement entre les Communes de prestations de service de maintenance et dépannage des équipements de sécurité contre les risques incendie.

RESSOURCES HUMAINES

5. Délibération pour le Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP).
6. Création d'un poste de Directeur Général Adjoint à temps complet et quatre postes de Brigadier-chef principal à temps complet
7. Créations de postes suite à des avancements de grade 2017.
8. Temps de travail des agents municipaux.

JEUNESSE

9. Convention relative à l'organisation de mesures de responsabilisation prévues à l'article R. 511-13 du Code de l'éducation.

SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

10. Vente d'un bien mobilier.

- ✚ Information des membres du Conseil municipal sur l'utilisation des pouvoirs délégués dans le cadre de l'article L. 2122-22 du CGCT.